



CONTACTS

Responsable pédagogique de la 1^{re} année de licence

Laurent LIMA

Laurent.Lima@univ-grenoble-alpes.fr

de la mention de licence

Nadia LEROY

Nadia.Leroy@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Tél. : + 33 (0)4 76 82 56 23

shs-scolarité-l1-sceduc@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Domaine universitaire

Bâtiment Michel Dubois

1151 avenue centrale

38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :

SHS (sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

UFR SHS (sciences de l'homme et de la société)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

**Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
2021/2022 :**

GRENOBLE

222

GRENOBLE

LICENCE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION



QU'EST-CE QUE LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Vous êtes intéressé-e par les Sciences de l'éducation ? Découvrez la discipline dans toutes ses dimensions, à l'Université Grenoble Alpes.

Les sciences de l'éducation étudient les faits éducatifs, leur cadre et les conditions de transmission de connaissances et savoir-faire.

Les situations et faits d'éducation ne concernent pas seulement des relations maîtres-élèves dans un cadre scolaire. La formation professionnelle et technique, la formation continue, l'enseignement supérieur, l'éducation tout au long de la vie (valeurs morales, normes, etc.)... sont également étudiés par les sciences de l'éducation.

On peut analyser la notion d'éducation selon quatre dimensions (Mialaret, 2002) :

● L'éducation comme institution sociale, système éducatif

On y regarde les structures, les règles de fonctionnement, les aspects officiels mais aussi d'autres lieux de diffusion des règles, plus ou moins diffus (radio, TV...) et plus ou moins identifiés (animation culturelle, enseignement privé...).

On peut faire des comparaisons entre systèmes éducatifs, entre pays, des comparaisons historiques, on peut penser et mettre en œuvre des réformes (selon des objectifs ou des normes variées et multidimensionnelles...).

● L'éducation comme résultat d'une action

Cette dimension concerne le plan individuel (bonne ou mauvaise éducation, éducation classique ou technique, libérale ou stricte...). C'est souvent sur la base de ce résultat que l'on évalue l'impact de l'éducation au sens précédent (adaptation, niveau en hausse, en baisse, etc.), avec un décalage temporel qui pose de sérieux problèmes d'évaluation et d'anticipation des effets.

● L'éducation comme un processus

On regarde ici, dans un contexte particulier, les relations qui existent entre deux ou plusieurs personnes en situation d'échanges et de modifications réciproques, avec ou sans médiation technique. On étudie en particulier la nature de ces relations et les effets qu'elles ont sur les représentations, apprentissages, performances.

● L'éducation comme un contenu, des programmes

Le processus ci-dessus est lié à un programme, scolaire ou de formation, qui détermine en partie les types d'activités, les connaissances enseignées, les informations dispensées.

Au sein des disciplines qui s'intéressent aux faits d'éducation, la licence propose :

- des enseignements fondamentaux pour se construire de solides bases dans les domaines suivants : psychologie de l'éducation (cognitive et sociale) ; éducation comparée ; sociologie de l'école ; histoire de la pensée en éducation ; théories de la justice et inégalités scolaires ; économie de l'éducation ; philosophie de l'éducation ; pragmatisme et pratiques formatives ; introduction aux sciences et techniques de la formation ; dispositifs de formation professionnelle ; environnements informatiques pour les apprentissages ; méthodes quantitatives et qualitatives en sciences sociales ; statistiques, etc.

- des options pour approfondir ses centres d'intérêt : didactique de la lecture, de l'écriture et des langues, des mathématiques ; planification et organisation de l'enseignement ; éducation en sciences et techniques, éducation inclusive ; sociologie des organisations ; gestion prévisionnelle de l'emploi et de la formation ; analyse des manuels scolaires, etc.



ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

PARCOURS DISCIPLINAIRES ET PROFESSIONNALISANTS

La 1^{re} année propose :

- une ouverture vers d'autres disciplines des sciences humaines et sociales grâce à deux parcours bi-disciplinaires : dispositif majeure Sciences de l'éducation / mineure Sociologie ou mineure Psychologie

Les enseignements de la majeure incluent tous les enseignements fondamentaux en Sciences de l'éducation, auxquels s'associent des enseignements de la mineure soit en Sociologie soit en Psychologie.

- un parcours professionnalisant en alternance entre le lycée et l'université : le Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)

Les mineures en L1, ainsi que le parcours PPPE sont des formations non-sélectives.

Dès la deuxième année (L2), au semestre 4, et par la suite en troisième année (L3) deux unités d'enseignement (UE) optionnelles sont proposés pour compléter la formation des étudiant.e.s :

- école et encadrement éducatif
- formation professionnelle

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL ÉTUDIANT, PLURIDISCIPLINARITÉ ET RENFORCEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Dès la première année et jusqu'à la fin de la troisième année de la licence, les étudiant.e.s mèneront dans le cadre d'une UE obligatoire à chaque deuxième semestre plusieurs travaux de recherche sur une ou des professions des domaines de l'éducation et la formation.

En mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques de recherche issus de disciplines variées auxquels ils/elles ont été préalablement formé.e.s, les étudiant.e.s pourront élaborer progressivement leurs choix d'orientation.

Les étudiant.e.s peuvent par ailleurs réaliser un ou plusieurs stages dès la L1 avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) sous certaines conditions.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs types d'enseignement sont proposés dans chaque année de licence, soit sous forme de CM soit sous forme de TD

- **Enseignements fondamentaux** : portent sur les connaissances pluridisciplinaires de base en sciences de l'éducation et de la formation.

- **Enseignements méthodologiques ou outils** : relatifs aux outils et techniques utiles dans une démarche scientifique. Exemples : méthodes d'enquête par questionnaire, entretien, méthodes statistiques

- **Enseignements optionnels liés à la discipline** : permettent d'approfondir les différents secteurs de la discipline et de préparer une intégration dans un master.

Exemples : enjeux de la formation professionnelle par alternance ou didactique de la lecture, des mathématiques et conception de séquences d'enseignement.

- **Enseignements optionnels hors discipline** : permettent d'ouvrir le cursus vers des disciplines qui ne relèvent pas de la filière comme l'histoire, la philosophie, les langues ou l'enseignement du sport.

- **Enseignements transversaux à choix** : utiles pour tous les autres types d'enseignements.

Exemples : anglais, informatique, recherche documentaire, etc.



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire et sur un peu plus de vingt heures par semaine, les étudiants rencontreront deux types d'enseignements

● Les cours magistraux (CM)

Ils se déroulent en amphithéâtre et peuvent accueillir jusqu'à environ 250 étudiants.

Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

● Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des cours plus appliqués en petits groupes de 20 à 30 étudiants

Selon les disciplines, le travail proposé peut se faire sous la forme d'un complément ou d'une illustration d'une partie d'un CM, d'exercices impliquant une réflexion en groupes ou d'exposés sur des articles ou des thèmes soit imposés soit libres.

Sur un peu plus de vingt heures de cours par semaine, la licence est organisée sous forme d'alternance de semaines de CM et de semaines de TD.

Les projets tutorés, encadrés par un-e enseignant-e tuteur-trice et sous la responsabilité d'un-e assistant-e, permettent aux étudiant-es de mener des projets de recherche, de développer la prise d'initiative, l'autonomie, le travail en équipe et favorisent la transversalité.

À SAVOIR

STAGES

Tout étudiant peut effectuer un stage durant sa licence.

Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus sous certaines conditions.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger en 3^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

L'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés. Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter et travailler de manière autonome, apprendre et comprendre.
- un important travail de lectures complémentaires est nécessaire.
- l'usage d'un ordinateur personnel est conseillé car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

En sciences de l'éducation, le travail demandé porte sur la dissertation, la lecture et l'analyse de textes, les enquêtes qualitatives et quantitatives et les exercices d'application.

ÉVALUATION :

ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- l'évaluation continue a lieu pendant le semestre. Elle prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux de classe et d'exposés.

Types d'exercices demandés : exercices statistiques, exposé oral sur un sujet imposé (texte d'un auteur) avec compte-rendu écrit, dossier d'une dizaine de pages pour rendre compte d'une enquête de terrain ou d'une expérience.

- l'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre. Types d'exercices demandés : épreuves rédactionnelles sur des questions de cours, QCM.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Dès la première année universitaire, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants

● **Semaine d'accueil en première année** : visite du campus, rencontre avec l'équipe pédagogique et les personnels administratifs du département, explications sur l'organisation du programme, visite commentée de la bibliothèque universitaire, présentation et formation à l'utilisation de l'intranet étudiant LEO, un premier enseignement des méthodes en sciences humaines et sociales, des ateliers réussite.

Des tests de positionnement en langues vivantes sont réalisés pendant cette semaine.

● **Groupes de parrainage et module AOE**

Lors de la semaine d'accueil, des groupes de parrainage sont constitués. Des étudiants de L2 ou L3 parrainent et suivent ces groupes tout au long du premier semestre, durant des séances d'atelier.

Un module « Accueil, Orientation, Évaluation » est mis en place (6 ou 12h par semestre) pour aider au mieux les étudiants primo-arrivants à maîtriser l'environnement universitaire (compréhension du règlement des études, évaluation de la formation et des enseignements, débouchés professionnels, etc.).

● **Accompagnement spécifique pour les sportifs de haut niveau** : tutorat, notes de cours et / ou enregistrement...

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

● Outre la possibilité de valider les 3 années de licence de sciences de l'éducation, vous pouvez envisager, à l'issue du 1^{er} semestre ou de la 1^{re} année validée, de vous réorienter vers la licence de sociologie ou de psychologie, selon les enseignements que vous avez choisis ; à l'issue de la 2^e année validée, vous pouvez également choisir des licences professionnelles dans les domaines de la formation ou de l'insertion professionnelle notamment, pour accéder rapidement au marché de l'emploi.

● Après la validation de votre licence, vous pouvez accéder aux masters proposés à Grenoble :

- Sciences de l'éducation orienté vers l'ingénierie de formation, les métiers du livre et de l'édition ou la recherche en éducation

- Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1^{er} degré ou encadrement éducatif (vers le métier de professeur des écoles ou de conseiller principal d'éducation) proposés à l'INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation).

Insertion professionnelle

● **Sans poursuite d'étude**

- Fonctions de prise en charge socio-éducative de l'enfance, de l'adolescence ou de publics ayant des difficultés d'insertion dans les collectivités territoriales ;

- Métiers liés à l'enseignement et à l'encadrement des activités scolaires ;

- Métiers d'assistants concepteurs ou de concepteurs de formation dans les organismes de formation publics (GRETA, AFPA...), dans les entreprises offrant des prestations de service en formation d'adultes, dans le domaine de la publication d'outils pédagogiques (éditeurs de logiciels éducatifs, centres de création multimédia pour l'éducation et la formation, formateur-trice de formateur-trice), dans les services des ressources humaines des entreprises...

● **Avec poursuite d'études (master)**

- Métiers de l'enseignement et de l'encadrement des activités scolaires : professorat des écoles, conseiller principal d'éducation, documentaliste, etc.

- Métiers de la formation : responsable formation dans le cadre de la gestion des ressources humaines, consultant en formation, chargé de mission... dans des organismes publics ou privés.

- Métiers du livre et de l'édition : responsable d'édition / éditorial, assistant d'édition, chef de fabrication édition, chargé de communication, webmestre, animateur de communauté web, bibliothécaire spécialisé, documentaliste, responsable ou chargé de veille, gestionnaire de base de données, gestionnaire de système d'information, bibliothécaire d'État / territorial.

- Métiers de la recherche en éducation.

« J'ai choisi ce parcours car c'est un domaine qui m'intéresse particulièrement. Le programme proposé permet une approche théorique des métiers relatifs à l'enseignement et à l'encadrement éducatif. Voulant exercer le métier de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) cette filière s'est imposée à moi comme une évidence! »

Maxence, L2 Sciences de l'éducation

« J'ai choisi cette licence pour devenir professeure des écoles. Cette licence me permet...d'avoir des bases solides pour mon futur master. Le contenu est intéressant et dense. Il faut être sensible aux questions d'éducation »

Violaine, L2 Sciences de l'éducation

ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : 04 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : 04 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr